

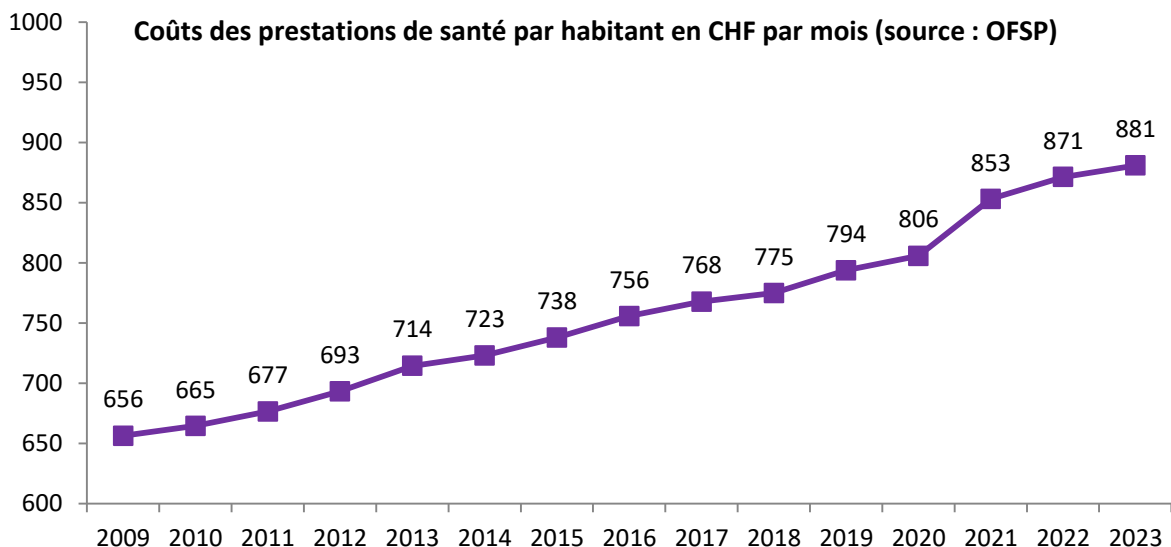
bonus.ch sur les primes-maladie 2026 : hausse moyenne de 4% à 5% et de plus de 10% pour certaines caisses

Après une perte totale de 1.2 milliard de francs en 2023, les caisses-maladie ont réalisé un bénéfice de 400 millions de francs en 2024, qui a été reversé dans les réserves. Néanmoins, avec les coûts de la santé qui continuent d'augmenter fortement en 2025 (+4.7% au premier semestre), la hausse des primes devrait avoisiner les 5% en 2026.

Après les fortes hausses des primes-maladie enregistrées ces dernières années (6.6% en 2023, 7.8% en 2024 et 6.0% en 2025), les assuré(e)s suisses doivent déjà se préparer à une nouvelle augmentation importante en 2026. Selon les dernières estimations du portail de comparaison bonus.ch, la hausse moyenne devrait s'approcher des 5%. Mais cette moyenne masque de fortes disparités : certaines caisses-maladie, dont les réserves restent faibles et limitent la possibilité d'absorber la croissance des coûts de la santé, pourraient appliquer des augmentations dépassant les 10%. Dans les cas extrêmes, certaines primes pourraient même bondir de plus de 50%.

Premier semestre 2025 : les coûts de la santé grimpent de 4.7%

Cette prévision d'une nouvelle hausse marquée des primes-maladie en 2026 s'explique par la progression continue des coûts de la santé en 2025. Après un premier trimestre déjà marqué par une augmentation conséquente (3.6%), le deuxième trimestre a accentué la tendance avec 5.8% à l'échelle nationale. Sur l'ensemble du premier semestre, la croissance atteint ainsi 4.7%, soit près d'un milliard de francs supplémentaires par rapport à la même période en 2024.



Qu'est-ce qui explique cette hausse des coûts de la santé ?

En Suisse, les coûts de la santé augmentent sous l'effet combiné de plusieurs facteurs. Le vieillissement de la population entraîne une hausse des besoins en soins, notamment pour les maladies chroniques. Les progrès médicaux et technologiques permettent des traitements plus efficaces, mais souvent onéreux. La consommation de prestations médicales continue également de croître, alors qu'en parallèle le catalogue des prestations couvertes par l'assurance maladie de base est toujours plus grand.

Par ailleurs, la montée des maladies chroniques et la pénurie de personnel médical ajoutent une pression supplémentaire sur le système. Enfin, le mode de financement protège les patient(e)s sur le

court terme, mais alimente indirectement la spirale haussière : du fait que les soins sont en grande partie financés par les primes et les impôts, la charge ne pèse pas directement sur les patients, mais elle se reporte sur l'ensemble de la population.

Quels domaines de la santé coûtent le plus cher ?

En 2025, ce sont les traitements réalisés dans les cabinets médicaux qui pèsent le plus lourd dans les dépenses de santé en Suisse, atteignant près de 4.7 milliards de francs. Viennent ensuite les hôpitaux, avec des coûts importants aussi bien pour l'ambulatoire (4.3 milliards) que pour le stationnaire (près de 4 milliards). Au total, l'ensemble des secteurs de la santé représente plus de 21.8 milliards de francs.

Quels secteurs enregistrent la plus forte hausse des coûts en 2025 ?

Au premier semestre, les coûts de la santé ont progressé de près d'un milliard de francs par rapport à 2024. Les traitements médicaux constituent la principale charge supplémentaire avec +207 millions de francs. Les services hospitaliers enregistrent également une forte hausse, tant en stationnaire (+179 millions) qu'en ambulatoire (+136 millions). Enfin, la catégorie "autres" affiche une augmentation de 169 millions de francs. Elle comprend notamment la psychologie effectuée par les psychothérapeutes, dont les prestations connaissent un essor marqué.

Proportionnellement, c'est justement ce dernier secteur qui subit la plus forte hausse (15.6%), devant les soins à domicile (11.4%) et le stationnaire (4.7%).

Secteurs	Coûts 2024	Coûts 2025	Hausse (en CHF)	Hausse (en %)
Médecins : traitements	4'485'885'016	4'692'891'015	207'005'999	4.61%
Hôpital : ambulatoire	4'171'588'595	4'307'861'404	136'272'809	3.27%
Hôpital : stationnaire	3'813'261'530	3'992'334'106	179'072'576	4.70%
Pharmacie : médicaments	2'538'109'443	2'625'845'639	87'736'196	3.46%
Médecin : médicaments	1'330'968'346	1'360'804'313	29'835'967	2.24%
Autres	1'087'239'094	1'256'395'202	169'156'108	15.56%
Maisons de soins	1'101'487'114	1'122'544'830	21'057'716	1.91%
Physiothérapeutes	755'673'192	790'740'042	35'066'850	4.64%
Soins à domicile	670'451'865	747'313'924	76'862'059	11.46%
Laboratoire	552'991'462	574'850'009	21'858'547	3.95%
Médecins : laboratoire	344'239'212	356'295'507	12'056'295	3.50%
TOTAL	20'851'894'870	21'827'875'991	975'981'122	

Source : SASIS Datenpool

Hausse des coûts de la santé : jusqu'à 15% selon les cantons

Durant les six premiers mois de 2025, plusieurs cantons enregistrent une augmentation des coûts de la santé supérieure ou égale à 7%. C'est le cas de Nidwald (15%), de Zug (11%), d'Argovie (7%), de Lucerne (7%), d'Obwald (7%), de Schwytz (7%) et d'Uri (7%).

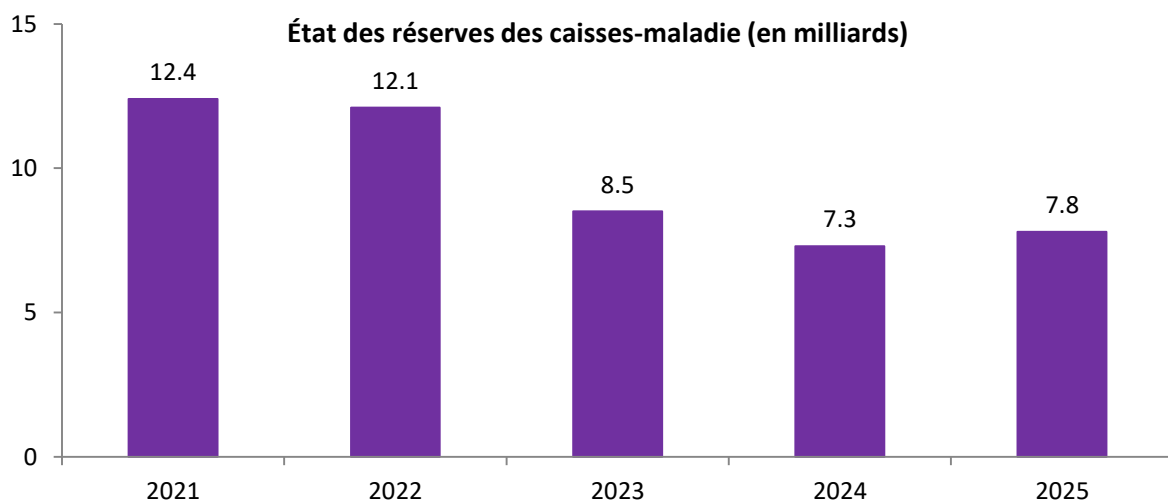
En 2026, ces cantons devraient ainsi connaître une hausse des primes-maladie supérieure à la moyenne, l'évolution des primes étant étroitement liée à celle des coûts de la santé.

Canton	Évolution des coûts de la santé (premier semestre 2025)
Nidwald	15%
Zoug	11%
Argovie	7%
Lucerne	7%
Obwald	7%
Schwytz	7%
Uri	7%
Appenzell Rhodes-Ext.	6%
Berne	6%
Fribourg	6%
Soleure	6%
Thurgovie	6%
Saint-Gall	5%
Zürich	5%
Appenzell Rhodes-Int.	4%
Bâle-Campagne	4%
Bâle-Ville	4%
Genève	4%
Grisons	4%
Valais	4%
Neuchâtel	3%
Jura	2%
Vaud	2%
Glaris	0%
Tessin	0%
Schaffhouse	-3%

Source : SASIS Datenpool

Les réserves des caisses-maladie à nouveau en hausse en 2025

Ces dernières années, le Conseil fédéral a poussé les caisses-maladie à réduire leurs réserves afin de limiter partiellement la hausse des primes. Celles-ci sont ainsi passées de 12.4 milliards de francs en 2021 à 7.3 milliards au 1er janvier 2024. En 2025, grâce au bénéfice de 400 millions réalisé en 2024, les réserves repartent toutefois à la hausse et atteignent 7.8 milliards de francs.



Malgré la légère reprise des réserves, certaines caisses-maladie disposent encore d'une marge de manoeuvre limitée pour absorber la hausse des coûts de la santé. Historiquement, les assureurs aux réserves faibles sont les plus exposés à des variations importantes de primes, ce qui devrait se traduire par des augmentations significatives pour leurs assuré(e)s.

Historique des taux de réserves et des primes moyennes pour les 15 caisses-maladie avec le plus grand nombre d'assuré(e)s en 2025 (selon les données de l'OFSP) :

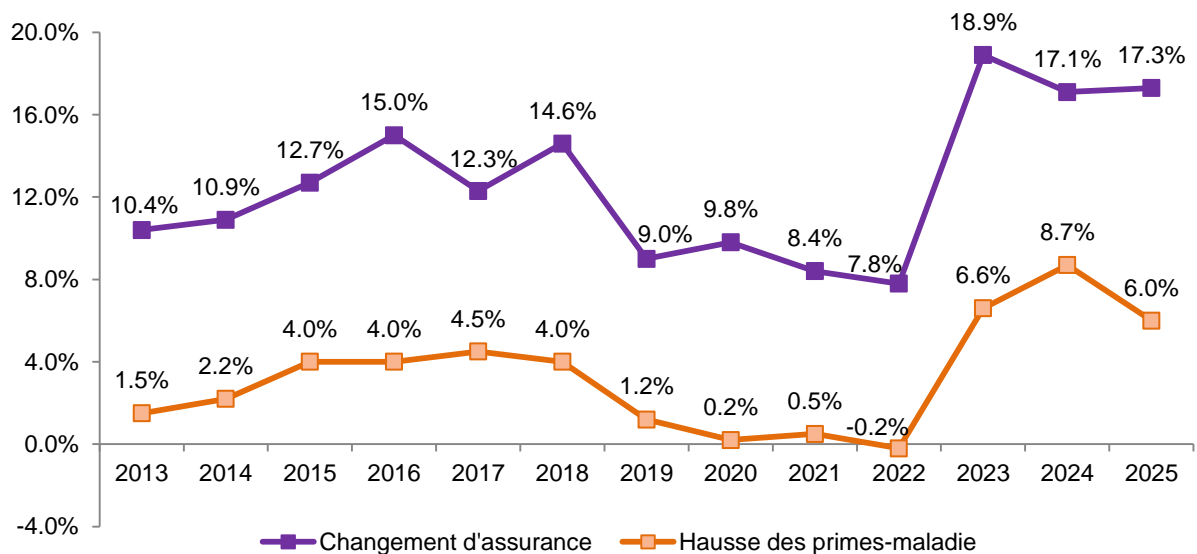
Nom de l'assureur	Taux de réserve					Prime moyenne par assuré(e)				
	2023	2022	2021	2020	2019	2023	2022	2021	2020	2019
Agrisano	41%	42%	52%	47%	47%	3432	3218	3196	3071	2992
Assura	7%	11%	22%	22%	22%	4082	3778	3722	3664	3527
Atupri	18%	20%	33%	29%	29%	4217	3790	3763	3803	3873
Avenir (GM)	12%	13%	20%	24%	24%	4382	4201	4183	4122	4240
CONCORDIA	38%	41%	46%	50%	50%	3656	3528	3531	3468	3459
CSS	13%	29%	40%	31%	31%	3769	3564	3645	3719	3698
Helsana	11%	12%	27%	32%	32%	4158	3780	3944	3978	4120
KPT	16%	24%	33%	20%	20%	3863	4062	4216	4219	4030
Mutuel Ass. (GM)	10%	13%	21%	21%	21%	4632	4420	4466	4456	4617
ÖKK	21%	31%	46%	35%	35%	3507	3290	3503	3511	3514
Philos (GM)	6%	12%	18%	17%	17%	4212	4103	4134	4041	4168
Sanitas	16%	22%	30%	30%	30%	4030	3902	3896	3858	3874
SWICA	13%	17%	26%	23%	23%	4089	3772	3753	3766	3738
Visana	53%	56%	68%	66%	66%	3842	3687	3717	3657	3697
Vivao Sympany	15%	25%	36%	32%	32%	4068	4076	4226	4118	4120

D'après les dernières données de l'OFSP, CSS a par exemple vu son taux de réserve chuter à 13% en 2023, alors qu'il atteignait 40% en 2021. Parmi les autres cas significatifs, ÖKK est descendue de 31% à 21% entre 2022 et 2023, tandis que Vivao Sympany a vu son taux passer de 25% à 15%.

D'autres caisses-maladie disposent également de faibles réserves, parfois même inférieures à 10%, ce qui limite leur capacité à contenir la hausse des primes. Pour 2026, cela pourrait se traduire par des augmentations dépassant les 10%. À titre d'exemple, en 2023, Helsana avait relevé ses primes moyennes de 10% pour compenser un taux de réserves proche de 10%.

Entre 2023 et 2025 : 53% de changements de caisse-maladie cumulés

En 2023, alors que les primes-maladie avaient grimpé en moyenne de 6.6%, 19% de la population suisse s'était tournée vers un nouveau prestataire. L'an dernier, face à une hausse historique de 8.7%, le nombre de personnes ayant changé de caisse-maladie était de 17%. Pour 2025, ce sont également 17% des assuré(e)s qui ont tourné le dos à leur assurance en réponse à la hausse de 6.0%.



En Suisse italienne, plus d'une personne sur cinq a quitté sa caisse-maladie

Ces deux dernières années, le Tessin a été le canton le plus touché par la hausse des primes-maladie avec une augmentation moyenne de 10.5%. Ce n'est donc pas une surprise de constater que le plus haut taux de changement est enregistré en Suisse italienne (21%), tandis qu'il atteint 17% en Suisse alémanique et en Suisse romande.

Les 50-59 ans en tête des changements de caisse : 1 sur 4 a franchi le pas

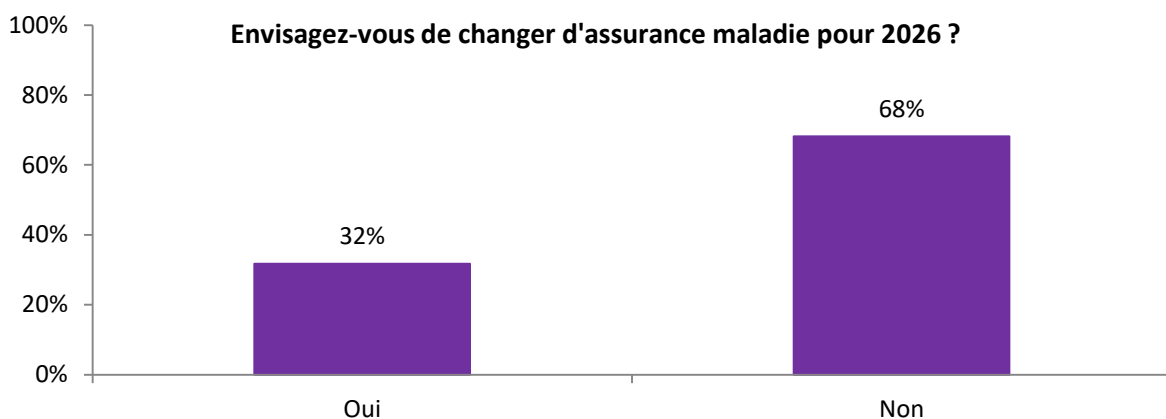
Les cinquantenaires affichent le taux de changement le plus élevé du pays (25%), tandis que les assuré(e)s de 80 ans et plus restent largement fidèles à leur caisse (seulement 13% de changement).

83% des demandes d'offres sont motivées par la recherche d'économies

Année après année, les données le confirment : l'évolution des primes influence fortement la fidélité des assuré(e)s. Selon l'analyse de bonus.ch, 83% des internautes qui ont demandé une nouvelle offre d'assurance maladie évoquent la volonté de faire des économies comme principale motivation. L'insatisfaction avec leur caisse actuelle ne concerne que 5% d'entre eux.

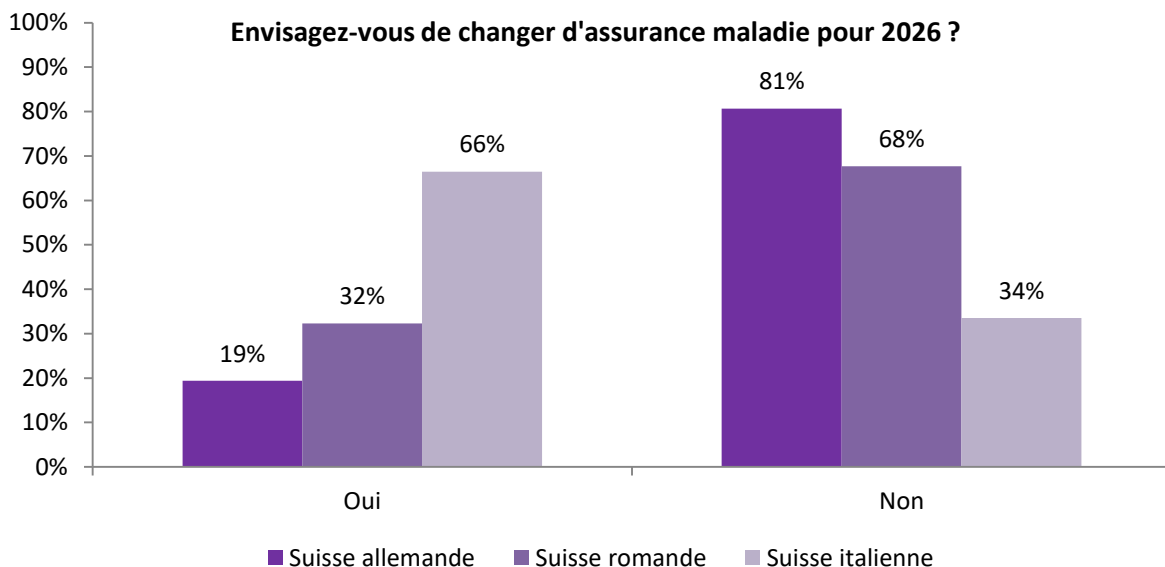
Une personne sur trois prête à changer de caisse-maladie pour 2026

En mai dernier, alors que la hausse estimée des primes-maladie se situait entre 4% et 6%, près d'un tiers des répondant(e)s au sondage de bonus.ch anticipaient une résiliation et un changement de prestataire pour l'année 2026.



Deux tiers des Suisses italien(ne)s envisagent de quitter leur caisse en 2026

Il existe une forte disparité régionale dans l'intention de changer de caisse-maladie. La Suisse italienne apparaît comme une région en rupture avec le système actuel, avec un nombre record de 66% d'assuré(e)s qui affichent l'intention d'opter pour un nouveau prestataire. La Suisse alémanique affiche la plus forte inertie face au changement, avec plus de 8 personnes sur 10 qui ne prévoient pas de résilier leur assurance. Enfin, 32% des Romand(e)s envisagent de se tourner vers un autre prestataire de santé pour l'année 2026.



85% des assuré(e)s de 80 ans et plus envisagent de rester fidèles

Les intentions de changement varient considérablement en fonction de l'âge. Ainsi, 85% des 80 ans et plus affichent la volonté de conserver la même caisse-maladie malgré l'importante hausse des primes prévue en 2026. À l'inverse, ce taux chute à 36% chez la tranche d'âge de 40 à 49 ans.

Accès aux notes de satisfaction des caisses-maladie :

<https://www.bonus.ch/Caisse-maladie/Comparatif/Caisse-maladie-prime.aspx>

Accès au comparatif des primes d'assurance maladie :

<https://www.bonus.ch/Assurance-maladie/primes-assurance-maladie.aspx>

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA
Patrick Ducret
CEO
Place Chauderon 20b
1003 Lausanne
021.312.55.91
ducret(a)bonus.ch

Lausanne, le 9 septembre 2025